

## **PRIX FSU-r**

Le "prix FSU-r" récompense des étudiant·e·s dont le travail, jugé de qualité, est ancré dans les enjeux récents de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

Il offre la possibilité d'une reconnaissance en dehors du cadre académique et permet d'entrer en contact direct avec des professionnels du métier.

Jusqu'à trois prix, d'une valeur unique de CHF 500.-, peuvent être décernés.

## **INSCRIPTION**

Le\la candidat·e répond aux conditions suivantes :

- être issu·e d'une formation romande (Master, MAS, DAS ou CAS) en lien avec l'aménagement du territoire ou l'urbanisme,
- avoir validé son travail avec l'institution académique concernée,
- avoir soutenu son travail durant les deux années civiles précédant l'édition du "prix FSU-r".

## **CANDIDATURE**

Le\la candidat·e dépose d'ici au 15 mars 2020 :

- une lettre de motivation,
- une attestation de réussite ou copie de son diplôme,
- son travail complet.

## **DEROULEMENT**

Le Jury, constitué de professionnels, évalue les travaux soumis et attribue les prix selon leur résonance pratique aux enjeux urbains et territoriaux.

Les lauréats présentent leur travail lors de l'Assemblée générale de la FSU-r et se voient attribuer l'opportunité de publier une synthèse dans la revue « Collage ».

## **ORGANISATION**

Pour le dépôt d'une candidature ou pour toute question, adressez-vous au Comité d'organisation : [prix.fsur@gmail.com](mailto:prix.fsur@gmail.com)

## **LIENS**

- [info@fsu-r.ch](mailto:info@fsu-r.ch) \ [info@f-s-u.ch](mailto:info@f-s-u.ch)
- <http://www.fsu-r.ch> \ <http://f-s-u.ch>